



SNU : Macron souhaite une plus grande implication des armées

LETTRE DES ARMÉES. Le Service national universel est « un axe essentiel des prochaines années » pour le ministère, a déclaré le chef de l'État le 13 juillet. Explications. Au départ, dans l'esprit d'Emmanuel Macron, ce projet de formation civique et politique de la jeunesse aurait dû revenir aux armées. Mais ces dernières ne disposent plus des capacités pour accueillir, héberger, nourrir et encadrer 800 000 jeunes par an. Depuis la fin du service militaire « obligatoire » en 1996, les armées sont entièrement professionnelles. Elles se disent très intéressées par l'idée du Service national universel (SNU), qui joue sur l'ambiguïté de son appellation avec celle du défunt service militaire, tout en précisant que leur métier consiste à défendre le pays, pas à former la jeunesse. Noble tâche revenant au ministère de l'Éducation.

Emmanuel Macron ne va pas lâcher aussi facilement l'affaire ! Dans son discours à l'hôtel de Brienne, le 13 juillet, il a souligné son « attachement » au savoir-faire militaire en matière de formation et vanté « la pédagogie du compagnonnage, la présence parfois rugueuse – mais permanente et, en réalité, bienveillante – de cadres qui prennent en compte le soldat, le marin ou l'aviateur dans toute son humanité, le témoignage des anciens, les histoires racontées, les rituels partagés, tout cela constitue un trésor que d'autres ont parfois perdu, voire dilapidé ».

Ce n'est plus un appel du pied, c'est une injonction à ce que les armées s'engagent en force dans le SNU : « Comprenons-nous bien : il ne s'agit pas de militariser la jeunesse, encore moins la société, cela n'aurait pas de sens. Mais au moment où la République est traversée de mouvements sombres, où la Nation a besoin de retrouver le sel de son histoire, son sens profond pour être plus forte et plus unie, la République a besoin que vous fassiez davantage. »

Et pour ceux qui n'auraient pas compris, il enfonce le clou : « Je vous demande de faire davantage, en donnant à nos réserves une nouvelle ambition, en doublant le volume des réserves opérationnelles des armées, et en investissant plus et mieux le grand projet de Service national universel que je porte. Je sais tout le travail fait par l'agence, je sais toute la contribution que vous y apportez, mais c'est un axe essentiel des prochains mois et des prochaines années. L'expérimentation fonctionne : nous devons désormais avancer vers le plein déploiement et aller au bout de notre démarche. »

Et pour davantage de clarté, il conclut : « Résilience et cohésion nationale doivent être consolidées. Pour cela, je m'appuierai sur vous, militaires, qui cultivez au plus haut point l'esprit d'équipe, l'esprit d'équipage, et qui portez la solidarité en tant que valeur primordiale, et les valeurs de transmission et de discipline au cœur de l'organisation. Je veillerai à ce que les ressources nécessaires y soient consacrées sans préempter les moyens budgétaires que nous devons préserver pour l'accomplissement de votre mission première. »

Présente au poste de secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement dans le gouvernement de Jean Castex, Sarah El Haïry a été reconduite dans le gouvernement d'Élisabeth Borne, mais l'appellation de son poste a changé. Elle est désormais secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, sous la double tutelle de Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale, et de Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

Le Service national universel voulu par Emmanuel Macron est aujourd'hui très loin d'avoir atteint son objectif d'universalité. Cette dernière impose que les 800 000 jeunes d'une même classe d'âge se retrouvent pour un « temps de rencontre, de toutes les



jeunesses françaises, pour faire République », selon le site de l'organisation . Ce programme en est toujours au stade de la préfiguration, mais la progression est réelle. Généralement, il s'agit de lycéens et de lycéennes en classe de seconde (69 %). Trois mille volontaires s'étaient retrouvés en février, et dix-sept mille en juin. Vingt mille sont attendus en juillet pour douze jours, dans cent vingt et un centres SNU situés dans trente départements. Ils sont encadrés par 2 500 professionnels.

Le dernier communiqué de presse précise les activités des jeunes répartis dans des maisons « non mixtes » : « Cohésion autour des symboles républicains, sport, formation aux gestes de premiers secours, sensibilisation aux enjeux de défense globale, de transition écologique et de protection de la biodiversité, d'accès aux droits, de citoyenneté ou de temps de démocratie interne sont autant d'exemples de l'expérience collective que vivent ces jeunes volontaires, tous affectés en dehors de leur département de résidence, sauf dans quelques cas particuliers. » Les jeunes mettent à profit ce séjour de cohésion pour s'engager dans une mission d'intérêt général : « Chaque mission doit correspondre à un engagement minimum de 84 heures ou de 12 jours répartis au cours de l'année suivant le séjour de cohésion. Elle doit s'inscrire dans une des thématiques suivantes : citoyenneté, culture, défense et mémoire, éducation, environnement et développement durable, santé, sécurité, solidarité, sport. »

Les activités du SNU sont régulièrement évaluées par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), dont le dernier rapport a été publié en début d'année. Il note qu'en 2021, 56 % des volontaires ont été des filles, que 10 % déclarent avoir un parent qui travaille dans l'armée, la police, la gendarmerie ou chez les pompiers, et 37 % ont un parent qui a travaillé par le passé dans un de ces corps. Les enfants d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise sont surreprésentés (17 % des pères contre 9 % des personnes en emploi à l'échelle nationale).

À l'inverse, les enfants de pères ouvriers sont sous-représentés (18 % contre 30 % des personnes en emploi) ; 10 % des jeunes concernés déclarent ne pas avoir été volontaires, leur engagement ayant été imposé par la famille. Dans une tribune récente publiée par La Croix, la chercheuse Marlène Giol a regretté que l'ambition du SNU soit gênée par trois limites « majeures ». La première concerne « la qualité des programmes, tenant plus de la juxtaposition de sessions de découverte que de réelles formations structurantes ». Elle regrette également « une formation insuffisante des encadrants, mais également des difficultés administratives et structurelles. Un véritable manque d'organisation et d'anticipation ». Elle regrette enfin : « Alors que près de la moitié de l'offre globale provient des corps en uniforme, le secteur associatif ne représente quant à lui qu'un quart des missions proposées. Ces éléments illustrent un problème majeur dans la conception même du SNU : il répond à une vision centralisatrice de l'action publique. C'est un projet conçu, piloté et mis en œuvre par l'État. » Marlène Giol conclut sévèrement que « l'exécutif fait fausse route avec le SNU ».

